



# NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**OCCITANIE**

[1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2017 - 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2018]



# TENDANCES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La présente note de conjoncture sur l'ESS en Occitanie fait suite à celle que nous avons fait paraître l'an dernier, qui portait sur les années 2006 à 2016. La période étudiée ici est celle comprise entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018

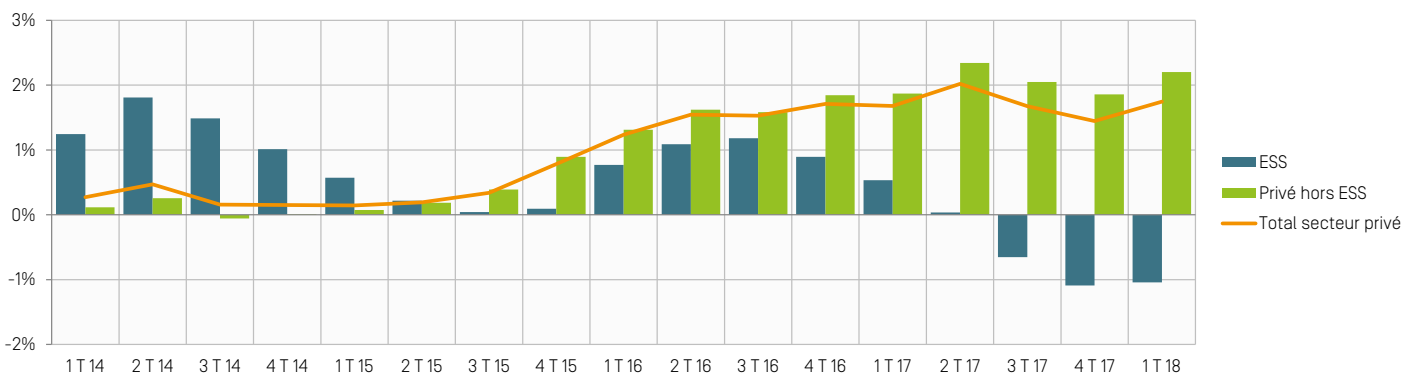
## » Des évolutions contrastées entre l'ESS et le reste de l'économie privée régionale

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS et dans l'économie privée hors ESS en Occitanie (1 T 2017 > 1 T 2018)

	1 T 2017	2 T 2017	3 T 2017	4 T 2017	1 T 2018	Solde net des emplois
<b>ESS</b>	+ 0,5 %	+ 0,0 %	- 0,7 %	- 1,1 %	- 1,0 %	- 1 885
<b>Privé hors ESS</b>	+ 1,9 %	+ 2,3 %	+ 2,0 %	+ 1,9 %	+ 2,2 %	+ 24 399
<b>Total secteur privé</b>	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 1,7 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 22 514

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS et le privé hors ESS en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



Après avoir progressé de façon modérée au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (+ 0,5 % en glissement annuel), l'évolution de l'emploi dans l'ESS s'est ensuite dégradée : son niveau est resté stable au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 et a reculé aux trois trimestres suivants (- 0,7 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 1,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et - 1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, toujours en glissement annuel).

A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, les effectifs de l'ESS régionale (pour le périmètre couvert par l'Urssaf, soit plus de 80 % des effectifs de l'ESS régionale) s'établissaient ainsi à 178 816 salariés, soit une perte de près de 1 900 emplois en un an (solde créations / suppressions). Cette dégradation marque une rupture par rapport à la tendance haussière de l'emploi observée dans l'ESS au cours des années précédentes (+ 0,8 % en 2016, + 0,3 % en 2015 et + 1,3 % en 2014, chaque fois en évolution annuelle<sup>1</sup>).

Dans le même temps, l'emploi dans le reste de l'économie privée régionale a progressé de façon ininterrompue et

assez marquée. Cette croissance fait suite à une année 2016 qui avait déjà vu les effectifs de ce champ économique augmenter de manière significative (+ 1,4 % par rapport à 2015), et à des progressions plus modérées au cours des deux années précédentes (+ 0,3 % en 2015 et + 0,1 % en 2014).

Au cours de la période considérée, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a diminué sans discontinuer, avec des reculs assez marqués sur les derniers trimestres : - 1,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, - 0,8 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 2,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 2,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et - 3,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Près de 560 établissements employeurs de l'ESS ont ainsi disparu entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (solde créations / fermetures). Ces baisses font suite à un recul déjà significatif du nombre d'établissements employeurs de l'ESS en 2016 (- 1,4 %), tandis que ce dernier avait progressé au cours des deux années précédentes (+ 0,7 % en 2015 et + 1,9 % en 2014).

<sup>1</sup> Les évolutions annuelles dont il est fait état dans le texte consistent, à chaque fois, en une comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N - 1. Les graphiques, quant à eux, portent sur des évolutions trimestrielles calculées en glissement annuel : ils doivent donc être considérés indépendamment des commentaires, relatifs aux évolutions annuelles.

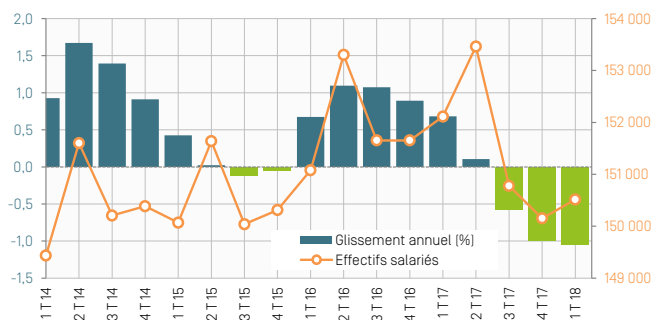
# TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

## » Des évolutions hétérogènes selon les composantes juridiques

*Evolutions de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 en Occitanie*

### Les associations : une dégradation significative de l'emploi

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié des associations en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Les effectifs au sein de la composante associative ont évolué de manière très similaire à ceux de l'ESS dans son ensemble : une progression modérée au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (+ 0,7 % en glissement annuel), une quasi stabilité au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 (+ 0,1 %), puis des baisses sur les trois trimestres suivants (- 0,6 %, - 1 % et - 1 %). Cette correspondance s'explique par la place largement prédominante qu'occupent les associations dans l'ESS (84 % du total de l'emploi en moyenne sur la période considérée pour le périmètre couvert par l'Urssaf). On comptait ainsi 150 515 salariés au sein de la composante associative à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, ce qui correspond à une perte de près de 1 600 emplois en un an. A l'image, là encore, de l'ESS dans son ensemble, cette dégradation fait suite à une croissance modérée des effectifs associatifs durant les deux années précédentes (+ 0,7 % en 2016 et + 0,2 % en 2015) et à une croissance un peu plus soutenue en 2014 (+ 1,1 %).

Le nombre d'établissements employeurs associatifs a diminué de manière ininterrompue au cours de la période considérée, ce recul ayant tendance à s'accélérer sur les derniers trimestres : - 1,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, - 1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 2,5 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 3,3 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et - 3,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Près de 550 établissements employeurs associatifs ont ainsi disparu entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (à la fin de ce dernier, on dénombrait 13 998 établissements employeurs associatifs en Occitanie). Ces baisses étant plus marquées que celles enregistrées pour l'emploi, on peut en déduire que ces disparitions ont surtout concerné des établissements de petite taille.

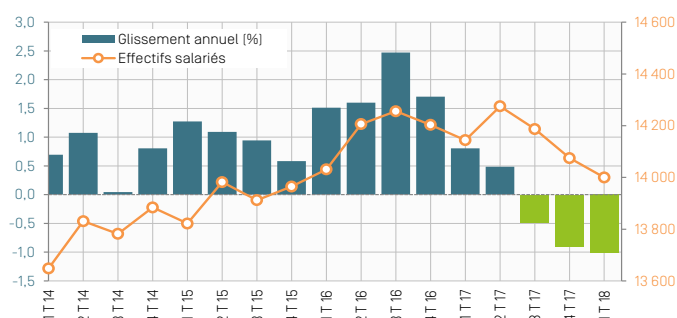
## MOUVEMENT ASSOCIATIF OCCITANIE

Actrices engagées au service des citoyens de leurs territoires, les associations évoluent dans un écosystème en pleine mutation avec une double obligation de transparence et de qualité de service exigée par les financeurs et les bénéficiaires, alors que leurs ressources potentielles sont en stagnation, voire en baisse. Elles font également face à des besoins sociaux et sociétaux en augmentation et doivent maintenir l'équilibre essentiel entre leurs projets et actions, et les moyens d'y répondre.

Cet environnement contraint, notamment dans sa dimension économique, provoque aujourd'hui une tension sur les emplois dans certains secteurs comme ceux de la culture, de la santé ou de l'action sociale. Les baisses de financements publics, mais également les difficultés pour les usagers ou bénéficiaires de payer le juste prix, mettent à mal l'équilibre des entreprises associatives qui y œuvrent. Les associations de tous secteurs connaissent des difficultés de financement depuis plusieurs années et les fonds propres de celles-ci ne suffisent parfois plus pour maintenir la même offre et qualité de service, notamment en termes d'emplois.

## Les coopératives : un retournement de tendance

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié des coopératives en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Après avoir progressé de façon modérée aux deux premiers trimestres considérés (en glissement annuel : + 0,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et + 0,5 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017), un retournement se produit ensuite, les effectifs coopératifs ayant reculé sur tout le reste de la période (- 0,5 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 0,9 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et - 1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, toujours en glissement annuel). Au final, 144 emplois ont été perdus dans cette composante, qui comptait 14 000 salariés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Cette dégradation marque un changement par rapport aux évolutions enregistrées ces dernières années, au cours desquelles les effectifs coopératifs avaient progressé de manière significative et ininterrompue [+ 1,4 % en 2016, + 1 % en 2015 et + 0,7 % en 2014].

*Le nombre d'établissements employeurs coopératifs a progressé à des taux de plus en plus réduits tout au long de l'année 2017 : + 1 % en 1<sup>er</sup> trimestre, + 0,9 % au 2<sup>ème</sup> trimestre, + 0,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre et + 0,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre, avant de reculer de façon assez significative au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 : - 1,3 %. Une vingtaine d'établissements coopératifs employeurs a ainsi disparu sur l'ensemble de la période (à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, on dénombrait 1 512 établissements employeurs coopératifs en Occitanie).*

NB : contrairement à la note publiée l'an dernier, qui reposait sur des données annuelles, il ne nous est pas possible, dans le présent document fondé sur des données trimestrielles, d'opérer une distinction entre les différentes formes de coopératives : bancaires, de production, de commerçants... lesquelles peuvent connaître des évolutions dissemblables.

## UNION RÉGIONALE DES SCOP OCCITANIE - PÔLES MÉDITERRANÉE ET MIDI-PYRÉNÉES

**La progression relativement forte des effectifs salariés dans les Scop et Scic entre 2007 et 2016, et des établissements, s'est poursuivie. En effet, en 2017, le nombre de ces coopératives a augmenté de près de 10 %, passant de 404 à 445 entreprises. Notons une forte dynamique de création avec soixante nouvelles entreprises, dont près de la moitié en statut Scic. 78 % de ces créations sont des créations ex nihilo. Les transmissions et reprises d'entreprises représentent, quant à elles, 18 % du total.**

**Le nombre d'emplois dans les sociétés coopératives et participatives a suivi la même courbe, avec une progression de plus de 10 %. Il s'établissait, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à 6 173 salariés.**

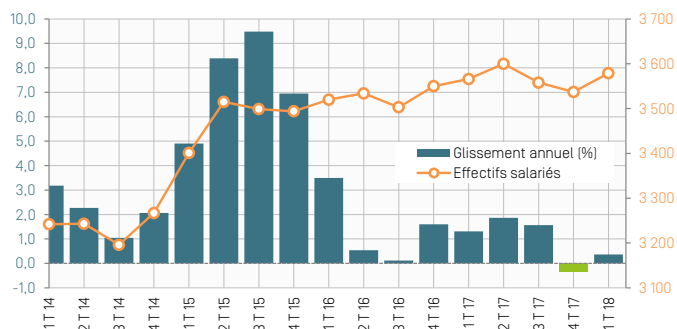
**Les deux secteurs dans lesquels les effectifs ont progressé fortement sont les services, pour deux tiers des créations d'emplois, et l'industrie, pour un tiers. La croissance de l'emploi dans le secteur des services est portée, notamment, par les NTIC et les coopératives d'activités et d'emplois.**

**L'année 2018 semble poursuivre ces mêmes tendances.**

1<sup>er</sup> Trimestre 2017 - 1<sup>er</sup> Trimestre 2018

**Les fondations : une dégradation de l'emploi en fin de période**

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié des fondations en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

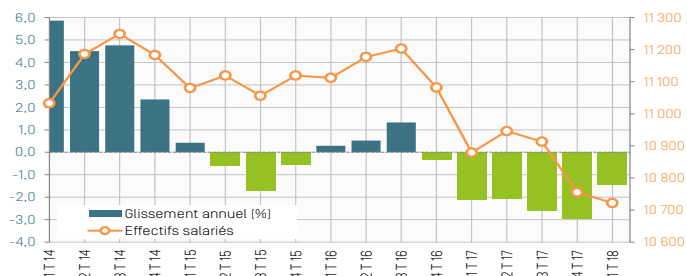
Les effectifs dans les fondations ont progressé assez significativement sur les trois premiers trimestres de l'année 2017 (+ 1,3 %, + 1,9 % et + 1,6 % en glissement annuel), avant d'enregistrer une baisse modérée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 (- 0,4 %) et une progression, tout aussi modérée, au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (+ 0,4 %). Au travers de ces mouvements contrastés, le niveau de l'emploi dans les fondations est resté quasiment stable entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (+ 13 postes), pour s'établir à 3 579 salariés à la fin de ce dernier. Ceci marque un changement par rapport à la tendance haussière observée au cours des années précédentes (+ 1,8 % en 2016, + 5,7 % en 2015 et + 2,3 % en 2014), dont les prochaines livraisons montreront s'il est durable ou non.

*Le nombre d'établissements employeurs ayant le statut de fondation étant réduit, les taux d'évolution ne sont pas vraiment significatifs. Le nombre de fondations est, à l'image du niveau des effectifs, resté quasiment inchangé sur la période : on en dénombrait 65 en Occitanie à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, contre 66 à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.*



### Les mutuelles : un recul ininterrompu de l'emploi

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié des mutuelles en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi dans les mutuelles, de santé et d'assurance, a reculé de manière significative et ininterrompue au cours de la période [- 2,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, - 2,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 2,6 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, - 3 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et - 1,4 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, chaque fois en glissement annuel]. La composante mutualiste a ainsi perdu près de 160 emplois en un an, pour s'établir à 10 722 salariés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Cette dégradation fait suite à des mouvements contrastés au cours des années précédentes : une hausse modérée en 2016 (+ 0,5 %), un recul modéré en 2015 (- 0,6 %) et une hausse marquée en 2014 (+ 4,3 %).

*Le nombre d'établissements employeurs mutualistes n'a pas évolué de la même façon que les effectifs : après avoir légèrement régressé au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 [- 0,6 % en glissement annuel], il a légèrement progressé aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2017 (+ 0,4 % dans les deux cas), avant de croître de manière un peu plus significative au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 (+ 1,2 % et + 1 %). Au final, 8 établissements employeurs mutualistes ont vu le jour entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 [à la fin de ce dernier, on dénombrait 786 établissements employeurs mutualistes en Occitanie].*

## MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE

Deux grandes tendances sont observables sur l'emploi dans l'écosystème mutualiste en Occitanie :

**Les mutuelles, principaux acteurs de la complémentaire santé, doivent s'adapter aux nouvelles données du marché (digitalisation des activités, évolution des comportements de consommation des adhérents...), entraînant la constitution de groupes mutualistes plus forts et plus influents, notamment pour répondre aux exigences réglementaires. Le développement potentiel de l'emploi en région est plutôt lié aux fonctions commerciales, alors que, peu à peu, une partie des services supports se concentrent en dehors de la région Occitanie.**

**Pour les groupements gestionnaires de structures de soins ou d'accompagnement, malgré une pression économique de plus en plus forte pour équilibrer les activités, le développement de l'emploi se poursuit en Occitanie avec la création de nouvelles activités soit de façon directe, soit de façon indirecte, en reprenant la gestion d'activités existantes. Dans tous les cas, face aux multiples changements, le secteur mutualiste s'adapte !**

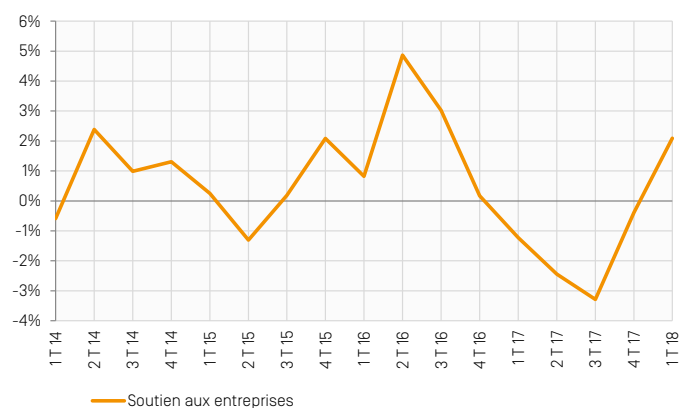
## » TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Des pertes d'emplois significatives dans la moitié des secteurs d'activité

Evolutions de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 en Occitanie

**Parmi les douze secteurs d'activité distingués, un seul a créé des emplois de manière significative au niveau de l'ESS entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :**

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié de l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



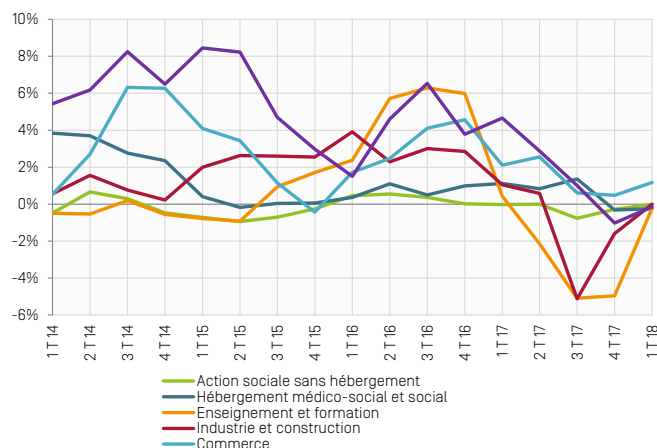
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

- **Soutien aux entreprises** : alors que les effectifs y ont régressé tout au long de l'année 2017, avant d'enregistrer une hausse seulement au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, ce secteur n'en a pas moins gagné 142 emplois sur la période. Il comptait ainsi, à la fin de cette dernière, 6 926 salariés. Ces mouvements font suite à des évolutions des effectifs également contrastées au cours des années précédentes : une progression significative en 2016 (+ 3,2 %), un recul modéré en 2015 (- 0,2 %) et une hausse modérée en 2014 (+ 0,3 %).

*Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS dans ce secteur d'activité a reculé sans discontinuer au cours de la période, qui plus est de façon assez marquée. Ceci correspond à la disparition de 50 établissements.*

**L'emploi est resté plutôt stable au niveau de l'ESS dans six secteurs d'activité :**

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié de l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

- **Industrie et construction** : au travers de mouvements trimestriels hétérogènes, ce secteur a vu le niveau de ses effectifs demeurer parfaitement inchangé entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, s'établissant à 1 932 emplois. Ceci marque un changement par rapport aux années antérieures, durant lesquelles l'emploi ESS avait progressé de manière significative au sein de ce secteur (+ 2,2 % en 2016, + 1,9 % en 2015 et + 0,9 % en 2014).

*Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS, là encore au travers de mouvements trimestriels hétérogènes, est resté quasiment inchangé au cours de la période (disparition d'un seul établissement).*

- **Action sociale sans hébergement** : les mouvements ont été très modérés durant toute la période considérée : une parfaite stabilité sur trois trimestres et de légères baisses sur deux d'entre eux. Au final, ce secteur a perdu seulement 5 emplois entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, et comptait 46 376 salariés à la fin de la période. Cette stabilité s'inscrit dans le prolongement d'évolutions qui ont, elles aussi, été d'assez faible ampleur au cours des années précédentes : une quasi stabilité en 2016 (+ 0,1 %), un léger recul en 2015 (- 0,8 %) et une parfaite stabilité en 2014 (+ 0,0 %).



*Si l'on fait abstraction du seul 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, où il est resté quasiment inchangé, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a reculé de façon systématique, mais modéré, au cours de la période. Au final, ce secteur a perdu 12 établissements de l'ESS entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.*

- **Sport et loisirs :** après avoir progressé, de façon assez significative, en début de période, le niveau des effectifs a reculé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et est resté quasiment stable au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Au final, ce secteur a perdu 14 emplois sur la période et comptait 9 622 salariés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Cette stabilité marque un changement par rapport aux années précédentes, au cours desquelles l'emploi ESS avait progressé de manière marquée (+ 5,4 % en 2016, + 6,9 % en 2015 et + 6,6 % en 2014).

*Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a reculé de façon ininterrompue, avec des baisses particulièrement marquées sur les deux derniers trimestres. 170 établissements ont ainsi disparu au cours de la période. La distorsion observée par rapport à la stabilité des effectifs semble indiquer l'existence d'un phénomène de concentration au niveau de l'ESS dans ce secteur d'activité.*

- **Commerce [de détail et de gros] :** les effectifs ont progressé de manière ininterrompue au cours de la période, avec des taux de croissance assez élevés sur les deux premiers trimestres et des taux nettement plus réduits sur les trois trimestres suivants. Au final, ce secteur a gagné seulement 17 emplois en un an et comptait, à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 1 469 salariés. Ceci marque un ralentissement par rapport aux années précédentes, au cours desquelles l'emploi ESS avait progressé de manière significative (+ 2,8 % en 2016, + 2,8 % en 2015 et + 3,7 % en 2014).

*Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a augmenté sans discontinuer, avec toutefois un ralentissement sensible sur les deux derniers trimestres. Au final, le volume concerné étant limité, cela représente seulement 2 établissements supplémentaires entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.*

**Enseignement et formation :** au travers de mouvements très contrastés, ce secteur a perdu 30 emplois entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, et comptait, à la fin de ce dernier, 14 114 salariés. Cette relative stabilité fait suite à une année 2016 atypique, au cours de laquelle les effectifs avaient fortement progressé dans ce secteur (+ 3,9 %). D'une manière générale, ce dernier se caractérise, en effet, par des évolutions de l'emploi plutôt modérées, comme en 2015 (- 0,3 %) ou en 2014 (+0,0 %).

*Les établissements employeurs de l'ESS ont vu leur nombre reculer sans discontinuer au cours de la période, ce qui correspond à la disparition de 35 d'entre eux.*

- **Hébergement médico-social :** les effectifs ont progressé assez significativement sur les trois premiers trimestres considérés, avant de reculer, de façon modérée, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ce secteur n'en a pas moins perdu 107 emplois en un an<sup>2</sup>, de sorte qu'il comptait 43 245 salariés en fin de période. Cette relative stabilité marque un ralentissement par rapport aux années précédentes, au cours desquelles les effectifs avaient progressé, de manière plutôt modérée en 2016 et 2015 (respectivement + 0,5 % et + 0,4 %), et de façon marquée en 2014 (+ 3,2 %).

*Les établissements employeurs de l'ESS ont vu leur nombre progresser tout au long de la période considérée, avec néanmoins un ralentissement sensible en toute fin de celle-ci. 10 établissements ont ainsi vu le jour dans ce secteur entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.*

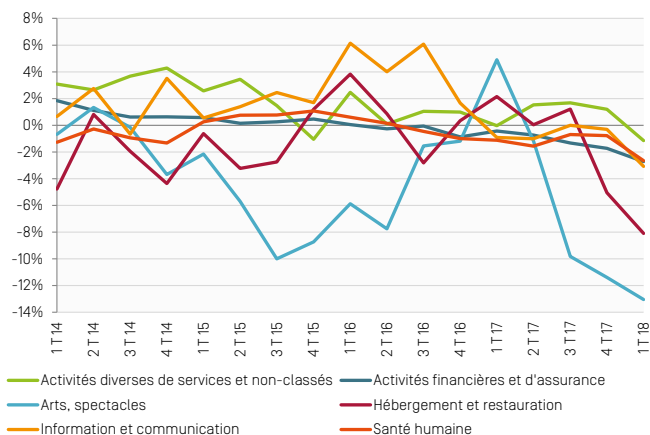


<sup>2</sup> En volume, ce nombre peut paraître relativement élevé, mais il est en réalité minime au regard de l'importance de l'emploi dans ce secteur qui représente 24 % des effectifs de l'ESS régionale pour le périmètre couvert par l'Urssaf.

1<sup>er</sup> Trimestre 2017 - 1<sup>er</sup> Trimestre 2018

**Dans les six autres secteurs d'activité distingués, l'emploi au niveau de l'ESS a reculé de façon assez significative au cours de la période considérée :**

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié de l'ESS par secteur d'activité en Occitanie [1T2014 > 1T2018]



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

- **Arts et culture :** après une hausse ponctuelle des effectifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, ceux-ci ont ensuite régressé, qui plus est de façon particulièrement marquée sur les trois derniers trimestres considérés. Au final, 662 emplois ont été détruits en un an, de sorte que ce secteur comptait 4 413 salariés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ce recul massif fait suite à des baisses d'effectifs déjà significatives au cours des deux années précédentes [- 5,3 % en 2016 et - 6,2 % en 2015] et à une baisse beaucoup plus modérée en 2014 [- 0,6 %].

*Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a diminué sans discontinuer sur la période considérée, ce qui correspond à la disparition de 70 d'entre eux. En général, ce secteur est composé d'établissements de petite ou de très petite taille.*

- **Activités financières et d'assurance :** les effectifs ont régressé de manière ininterrompue, ce qui correspond à la perte de 412 emplois entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. A la fin de ce dernier, on dénombrait 14 746 salariés dans ce secteur. Cette baisse peut probablement être mise en relation, au moins pour une part, avec celle observée dans la composante mutualiste, les mutuelles d'assurance et les activités assurantielles des mutuelles de santé relevant, en effet, de ce secteur. Elle fait suite à une année 2016 durant laquelle l'emploi était resté quasiment stable [- 0,1 %], tandis qu'il avait

progressé assez modérément en 2015 [+ 0,3 %] et plus significativement en 2014 [+ 1,2 %].

*A l'instar de l'emploi, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a reculé sur les cinq trimestres considérés, ce qui correspond à la disparition de 17 d'entre eux.*

- **Santé :** les effectifs ont également reculé de façon ininterrompue sur la période et s'établissaient, à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, à 14 308 salariés, soit la perte de 389 emplois en un an. Cette dégradation fait suite à des évolutions de l'emploi hétérogènes au cours des années précédentes : une stabilité en 2016, une hausse modérée en 2015 [+ 0,4 %] et une baisse sensible en 2014 [- 0,9 %].

*Au travers de mouvements trimestriels contrastés, à la hausse et à la baisse, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS est resté quasiment stable dans ce secteur d'activité [disparition de 5 établissements].*

- **Activités diverses de services et non-classés<sup>3</sup> :** même si les effectifs y ont progressé tout au long de l'année 2017, avant de reculer seulement au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, ce secteur n'en a pas moins perdu 218 emplois sur la période considérée. A la fin de celle-ci, il comptait ainsi 18 710 salariés. Ce recul fait suite à une année 2016 au cours de laquelle l'emploi était resté stable, alors qu'il avait progressé de manière assez significative en 2015 [+ 1,8 %] et en 2014 [+ 2,2 %].

*Les établissements employeurs de l'ESS ont vu leur nombre reculer sans discontinuer au cours de la période considérée, ce qui correspond à la disparition de 190 d'entre eux. Ce secteur étant composé, pour l'essentiel, d'établissements associatifs de petite ou de très petite taille, ce fort recul contribue à expliquer la distorsion, précédemment notée, entre l'importante baisse du nombre d'associations et celle, moins marquée, des effectifs associatifs.*

- **Hébergement et restauration :** après avoir progressé de façon modérée sur les trois premiers trimestres considérés, les effectifs ont reculé de façon marquée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. A la fin de ce dernier, ce secteur comptait ainsi 2 009 salariés, soit une perte de 177 emplois en un an. Cette dégradation fait suite à une année 2016 durant laquelle les effectifs étaient restés plutôt stables [- 0,2 %], alors qu'ils avaient baissé de manière significative les deux années précédentes [- 1,7 % en 2015 et - 1,9 % en 2014].

<sup>3</sup> Les établissements dits « non-classés » représentent l'essentiel de ce « secteur » : il s'agit d'associations exerçant une pluriactivité ou dont l'activité est mal identifiée par l'Insee.

Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a diminué de façon ininterrompue sur la période. Cela étant, le volume concerné étant réduit, cela représente la disparition de seulement 9 établissements.

- **Information et communication** : les effectifs ont régressé quasiment sans discontinuer, avec une baisse particulièrement marquée en fin de période. Ce secteur a ainsi perdu 30 emplois<sup>4</sup> et comptait 946 salariés à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Cette baisse marque une rupture par rapport aux années précédentes, au cours desquelles les effectifs avaient progressé de manière assez significative (+ 4,2 % en 2016, + 1,5 % en 2015 et + 1,1 % en 2014).

Au travers de baisses systématiques, on enregistre la perte de 12 établissements employeurs de l'ESS au cours de la période.

En forme de **synthèse**, on peut avancer, la dégradation de l'emploi observée au sein de l'ESS régionale sur la période considérée touchant plusieurs champs et secteurs d'activité, qu'elle est le fait de dynamiques diverses. Cela étant, les reculs marqués constatés dans le champ associatif, plus particulièrement dans certains secteurs composés d'un grand nombre d'associations de petite ou très petite taille [arts et culture, activités diverses et non-classés, notamment], semblent indiquer que la fragilité structurelle qui caractérise généralement ces établissements s'est encore accrue dans le passé récent. Cette évolution peut probablement s'expliquer, au moins en partie, par les changements intervenus en matière d'emplois aidés, auxquels ces associations recourent fréquemment : la baisse de leur nombre amorcée courant 2017, suivie, début 2018, d'une profonde réforme du dispositif<sup>5</sup>.

**NB** : s'agissant du reste de l'économie privée régionale, l'emploi y a progressé au cours de la période considérée dans onze des douze secteurs d'activité distingués. Le seul faisant exception est celui des arts et spectacles qui, comme au niveau de l'ESS, a vu ses effectifs reculer, mais de façon nettement moins marquée que dans cette dernière.

## INTER-RÉSEAUX IAE OCCITANIE

Avec environ 150 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé, les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) d'Occitanie sont des acteurs économiques significatifs et incontournables.

Les principaux domaines d'activité des SIAE sont les services à la personne et à la collectivité (nettoyage, propreté...), le secteur de l'environnement (entretien des espaces verts, maraîchage, recyclage des déchets...) et le secteur de la construction (bâtiment, travaux publics). La clientèle des SIAE est diversifiée, essentiellement des entreprises du secteur marchand, des collectivités et des particuliers et plus faiblement des associations et des bailleurs sociaux.

Dans l'ensemble, les SIAE ont peu de marge de manœuvre pour constituer un fond de roulement suffisant au regard de leurs besoins même si de manière générale les SIAE d'Occitanie connaissent une santé financière plutôt favorable. Toutefois les disparités sont importantes entre les territoires et entre les types de structures.

## FRANCE ACTIVE OCCITANIE

De l'émergence au développement, nous accélérons la réussite des entrepreneurs en leur donnant les moyens de s'engager. Nous les accompagnons dans leurs problématiques financières, mettons à leur disposition des financements solidaires et leur permettons d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux.

En 2018, France Active Occitanie a engagé 24 millions d'euros pour financer 700 entreprises qui ont créé/consolidé plus de 2 000 emplois. L'impact de notre action sur l'ensemble de l'Occitanie est tangible, y compris pour les plus fragiles : près de 35 % des entrepreneurs sont implantés dans des Quartiers Politiques de la Ville ou en zones de revitalisation rurale.

Les entrepreneurs soutenus par France Active Occitanie génèrent une croissance de création d'emploi deux fois supérieure à la moyenne. Ils sont également plus solides : 4 entrepreneurs sur 5 sont toujours en activité 3 ans après leur financement.

Centrée sur des publics prioritaires, comme les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes ou les femmes, notre action est résolument sociale.

<sup>4</sup> Ce qui est assez faible en volume, mais qui ne l'est pas tant que cela en termes relatifs, au regard du nombre réduit d'emplois que compte ce secteur.

<sup>5</sup> Les dernières données de l'Insee à notre disposition, portant sur l'année 2015, montrent que les emplois aidés représentaient, à cette date, 8,7 % du total des postes dans l'ESS régionale et 10,5 % dans le seul champ associatif.

## TENDANCES DE L'ESS DANS LES DÉPARTEMENTS

### » Une baisse significative des effectifs dans neuf départements sur treize

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié de l'ESS par département en Occitanie (1 T 2014 > 1 T 2018)

	1 <sup>er</sup> trimestre 2017	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	3 <sup>ème</sup> trimestre 2017	4 <sup>ème</sup> trimestre 2017	1 <sup>er</sup> trimestre 2018	Solde net des emplois
Ariège	+ 0,6%	- 2,0%	- 4,4%	- 3,9%	- 4,7%	- 220
Aude	+ 1,8%	+ 2,3%	- 1,5%	- 1,6%	- 1,2%	- 121
Aveyron	+ 0,4%	- 1,2%	- 0,4%	- 0,3%	- 0,2%	- 19
Gard	+ 0,7%	+ 0,7%	+ 0,0%	- 1,1%	- 1,7%	- 317
Haute-Garonne	+ 0,2%	+ 0,6%	+ 0,7%	+ 0,1%	+ 0,7%	+ 321
Gers	+ 2,5%	+ 1,0%	- 1,8%	+ 0,7%	+ 0,3%	+ 14
Hérault	+ 0,4%	- 0,5%	- 1,5%	- 1,9%	- 2,2%	- 738
Lot	+ 2,0%	+ 0,6%	+ 0,6%	- 0,7%	- 1,2%	- 70
Lozère	- 4,8%	- 4,0%	- 2,9%	- 1,3%	- 1,2%	- 67
Hautes-Pyrénées	+ 1,9%	- 0,1%	- 0,8%	- 2,0%	- 2,3%	- 199
Pyrénées-Orientales	+ 1,0%	+ 1,1%	- 0,3%	- 1,6%	- 3,0%	- 354
Tarn	+ 0,8%	- 0,5%	- 1,2%	- 1,9%	- 1,0%	- 141
Tarn-et-Garonne	+ 0,1%	- 1,1%	- 0,8%	- 1,3%	+ 0,4%	+ 26
Région Occitanie	<b>+ 0,5%</b>	<b>+ 0,0%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>- 1 885</b>

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi au sein de l'ESS a augmenté de façon modérée, mais au travers de progressions trimestrielles systématiques sur la période considérée, dans un seul département, celui de la Haute-Garonne. Ce résultat est certainement à mettre en relation avec le fort dynamisme dont fait preuve l'ESS sur le territoire de Toulouse Métropole depuis plusieurs années (cf. la note de conjoncture que nous avons publiée l'an dernier sur les évolutions enregistrées entre 2007 et 2016 à l'échelle de ce territoire).

Au travers d'évolutions trimestrielles variées, l'emploi au sein de l'ESS est resté plutôt stable dans trois départements : l'Aveyron, le Gers et le Tarn-et-Garonne.

Dans les neuf autres départements d'Occitanie, le niveau des effectifs de l'ESS a reculé au cours de la période considérée, avec des dégradations assez marquées, relativement aux volumes d'emplois concernés, en Ariège, dans les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

**Les Notes de conjoncture** de l'Observatoire régional de l'ESS sont réalisées grâce aux données fournies à la Cress Occitanie par les Urssaf Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles permettent de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les pertes et gains d'emplois, les créations et cessations d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes juridiques d'entreprises de l'ESS.

**Champ ESS** : ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

**Champ Urssaf** : les données Acoff/Urssaf, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

**Les données sont présentées en glissement annuel** afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS).

- Glissement annuel : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2017 / 2T2016).
- Evolution annuelle : comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1.

Le **rapprochement effectué entre les données Acoff/Urssaf et les données de l'Insee** (fichier Clap au 31/12/2015, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par les Urssaf représente, dans notre région, environ 71 % du total des établissements employeurs et 84 % du total de l'emploi de l'ESS. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 73 % des établissements employeurs et 90 % des effectifs correspondants), les mutuelles (81 % / 81 %) et les fondations (100 %). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (50 % / 49 %), en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles, qui relèvent du régime agricole.

## LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE



## OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### ● Observatoire

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

### ● Développement économique

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

### ● Animation territoriale et coopérations

Petits-déjeuners, matinales pour les professionnels de l'ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, coordination du Mois de l'ESS...

### ● Communication

Information sur l'ESS aux niveaux régional, national et européen, (co-)organisation d'événementiels, valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la Cress...







## **Cress Occitanie**

**Siège social :** Toulouse - 76 allées Jean Jaurès  
Tél : 05 62 16 65 50

**Délégation Générale :** Montpellier - Immeuble Le Richemont  
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême  
Tél : 04 67 60 20 28

[cressoccitanie.org](http://cressoccitanie.org) / [coventis.org](http://coventis.org)

 [@cressoccitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)  
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)

 [@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)